

**TOUS LES MEMBRES ÉTANT PRÉSENTS,
CEUX-CI RENONCENT À L'AVIS DE CONVOCATION**

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil de ville de Carleton-sur-Mer tenue le 9 décembre 2010 à 8 h 30 à la salle de conférence de l'hôtel de ville.

Présences : MM Jean-Guy Cyr
 Donald Falardeau
 Raymond Deslauriers
 Lauréat Plante
 Normand Parr
 Mme France Leblanc

Monsieur Denis Henry, maire, préside la réunion.

10-12-407 RÈGLEMENT 2010-185 – PROGRAMME ACCÈS-LOGIS QUÉBEC

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers
 APPUYÉ par : M. Lauréat Plante
Et résolu à l'unanimité

QUE le règlement 2010-185 instaurant un programme municipal complémentaire au programme *ACCÈSLOGIS Québec* prévoyant l'octroi d'une aide financière et d'un crédit de taxes foncières pour une période de 25 ans soit adopté, tel que présenté.

**10-12-408 ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT 2010-186 MODIFIANT
LA ZONE I-2 DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE ST-OMER**

Il est PROPOSÉ par : Mme France Leblanc
 APPUYÉ par : M. Donald Falardeau
Et résolu à l'unanimité

QUE le 1^{er} projet de règlement 2010-186 modifiant la zone industrielle I-2 du règlement de zonage 91-123 de l'ancienne municipalité de Saint-Omer pour la zone 132-M par l'ajout de l'usage « réparation de la carrosserie, de la peinture, de l'intérieur et des glaces et pare-brise de véhicules automobiles » à la ligne « usages spécifiquement autorisés » soit adopté, tel que présenté.

**10-12-409 MDDEP - AUTORISATION DE DEMANDES DE CERTIFICAT
D'AUTORISATION**

Il est PROPOSÉ
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser une ou plusieurs demandes de certificat d'autorisation auprès du MDDEP suite aux grandes marées survenues le 6 décembre 2010.

De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière ou M. Karl Leblanc, directeur des travaux publics, pour la signature desdites demandes.

10-12-410 RÉSOLUTION AUTORISANT M. KARL LEBLANC OU ME CAROLINE ASSELIN À MANDATER UNE FIRME D'EXPERT POUR L'OBTENTION DE CERTIFICAT D'AUTORISATION DU MDDEP

Il est PROPOSÉ
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, ou M. Karl Leblanc, directeur des travaux publics, afin de mandater une firme d'expert dans le but de fournir les documents nécessaires à toutes demandes de certificat d'autorisation du MDDEP rendues nécessaires suite aux grandes marées survenues le 6 décembre 2010.

10-12-411 RÉSOLUTION AUTORISANT M. KARL LEBLANC ET MME CAROLINE ASSELIN À RETENIR LES SERVICES D'UN OU PLUSIEURS ENTREPRENEURS POUR PROCÉDER AUX TRAVAUX DE RÉPARATION SUITE AUX GRANDES MARÉES SURVENUES LE 6 DÉCEMBRE 2010

Il est PROPOSÉ
Et résolu à l'unanimité

De mandater Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière, ou M. Karl Leblanc, directeur des travaux publics, à retenir les services de un ou plusieurs entrepreneurs dans le but de procéder à des travaux de réparation ou de nettoyage suite aux grandes marées survenues le 6 décembre 2010.

10-12-412 LA LEVÉE DE LA RÉUNION

À 8 h 53, M. Raymond Deslauriers propose de lever la réunion.

Accepté.